

Que fait-on en classe ?

A travers les textes, l'élève entre en contact avec les grands auteurs : Cicéron, Tite-Live et Virgile , etc; par des groupements de textes il approfondit sa connaissance de la langue et de la civilisation antiques (le rire, l'expression du moi, la conception de l'histoire) et des grands courants de pensée (stoïcisme, épicurisme).

A l'aide de documents variés, audiovisuels ou interactifs, il explore de grands sites archéologiques comme le Forum Romanum ou l'Acropole d'Athènes.

Les élèves de l'option latin forment de petits groupes très soudés qui ont plaisir à se retrouver d'une année sur l'autre. Des sorties et des voyages (quand c'est possible) permettent aux différents groupes de découvrir ensemble les lieux où ont vécu les Anciens.

Et après le bac ?

◇ **Etudes littéraires à l'université** : le latin peut être choisi comme option en philosophie, histoire, histoire de l'art, langues romanes (espagnol). L'étude du latin est obligatoire en lettres modernes. En lettres classiques (français, latin et grec), le taux de réussite aux concours d'enseignement est de 50%, contre 20% dans la plupart des autres disciplines.

◇ **Droit** : la connaissance du latin est recommandée. Le concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature comprend une épreuve écrite et orale de culture générale.

◇ **Etudes scientifiques** : les racines grecques et latines servent à former une grande partie du vocabulaire scientifique, particulièrement en biologie et en médecine.

◇ **CPGE** : une langue ancienne est obligatoire en classe préparatoire littéraire (sauf pour la filière économique B/L) ; pour les candidats au concours de l'Ecole nationale des Chartres, c'est le latin. L'écrit et l'oral des concours d'entrée aux écoles de commerce et de gestion (prépas HEC) comportent une épreuve de culture générale. Les concours des grandes écoles scientifiques ont une épreuve de lettres-philosophie.

◇ **Ecole du Louvre** : un questionnaire de culture générale est inclus dans le test probatoire proposé

Χαίρετε (réjouissez-vous!)

Valete (portez-vous bien !)

Au revoir !

LES LANGUES ANCIENNES AU LYCEE ARISTIDE BRIAND

"Bien plus que de simples langues mortes, le grec et le latin sont des langues muettes, que nous avons la charge de faire entendre à ceux qui nous remplaceront. Ce passé est notre force, apprenons à le cultiver pour qu'à l'avenir nous sachions vivre en communion avec nos racines."

Charlotte, bac L 2006

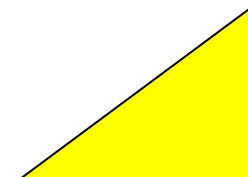


Culture antique



Formations modernes

Projets professionnels



Le latin, pour quoi faire ?

⇒ Choisir, en plus du minimum obligatoire, une ou deux options facultatives apprend à travailler vite et avec méthode, augmente le bagage de connaissances et de compétences et prépare efficacement à des études supérieures longues et sélectives.

⇒ L'étude des auteurs antiques vient enrichir la culture littéraire attendue lors des épreuves de français (en fin de 1ère) et de littérature (Terminale L) au baccalauréat et approfondir l'exercice du commentaire littéraire.

⇒ Le latin enrichit le vocabulaire, demande une réflexion sur la langue dont les effets se répercutent aussi bien sur la maîtrise du français que des langues vivantes.

⇒ La Grèce et Rome sont un des grands héritages culturels de l'humanité. Elles sont à la base des sciences, de la philosophie, du droit, des arts dans tout le monde occidental. Elles ont fourni les modèles de la démocratie. Leur mythologie nous imprègne encore.

Qui peut faire l'option latin au lycée ?

Pour prendre l'option latin il faut avoir commencé au collège.

En classe de première et de terminale, les élèves des séries L, ES et S peuvent continuer le latin et le présenter au baccalauréat en option facultative (épreuve orale : coefficient 3 ; seuls les points au-dessus de la moyenne comptent).

Les élèves de la série L peuvent prendre le latin en spécialité (épreuve écrite : coefficient 4).

	2nde	1ères L ES S	Terminales	
			L	ES S
horaires	3H	3H	3H	
épreuves	--	--	Ecrit (coeff 4) ou Oral (coeff 3)	Oral (coeff 3)

Faire du latin, est-ce difficile ?

L'étude des langues anciennes s'adresse avant tout à des esprits actifs et curieux, ayant l'esprit ouvert.

Une mise à niveau, au début de la seconde, permet d'unifier les compétences d'élèves issus d'établissements différents et dont les parcours sont variés.

Les leçons (langue, vocabulaire, textes à réviser) ainsi que les exercices n'excèdent pas 45 mn de travail par semaine. Seuls les élèves ayant pris le latin en spécialité en 1ère et terminale sont astreints à des devoirs maison, en première et en terminale.

L'épreuve facultative de latin consiste en une interrogation orale sur des textes préalablement étudiés en classe. Les élèves sérieux obtiennent des résultats très satisfaisants (moyenne des notes : 15).

Des élèves moyens, motivés par les études littéraires, ont pu passer en première littéraire et avoir leur baccalauréat grâce au latin.

Des élèves motivés ayant pris l'option facultative ont pu obtenir une mention au baccalauréat grâce au latin.